AVERTISSEMENTS AGRICOLES


BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Grandes Cultures

REGION CENTRE

BULLETIN TECHNIQUE N° 7

19 MARS 1992

COLZA	: Méligèthes sous surveillance. Seuil d'intervention rarement atteint sur les quelques parcelles au stade "boutons accolés". Fiche couleur "Protection contre les ravageurs".
POIS	: Thrips : présence variable mais importante sur certaines parcelles. Intervenez si nécessaire.
CEREALES	: Situation Piétin-verse : premier résultats. Fiche couleur "Maladies des céréales".
MAIS	: Dépliant vert AGPM-SPV. ATOUT : nouveau produit pour lutter contre le Charbon des Inflorescences.
REGLEMENTATION	: Diméthoate : retrait d'homologation sur Grandes Cultures.

- POIS -

THRIPS :

Leur présence est variable mais importante selon les secteurs. Résultats des sondages de cette semaine :

- Eure et Loir :	Villampuy	: 2 à 7/plante
	Lutz en Dunois I	: 1 à 4/plante
	Lutz en Dunois II	: 1 à 7/plante
	La Bourdinière	: 1 à 8/plante
- Loiret	St Péravy la Colombe	: 3/plante
	Chuelles 1	: 1 pour 5 plantes
	Chuelles 2 Les Logues	: 1 pour 10 plantes
- Indre	Neuvy/Pailloux	: 5/plante
	Issoudun	: 1/plante.

Intervenez avec une pyréthrinoïde si le seuil d'un thrips par pied est atteint.

- MAIS -

CHARBON DES INFLORESCENCES : NOUVEAU PRODUIT

ATOUT (SOPRA) : microgranulé à utiliser dans la raie de semis à la dose de 12 kg/ha. Ce produit à base de carbofuran (5 %) et flutriafol (0,42 %) est efficace contre les ravageurs du maïs et contre le Charbon des inflorescences. Son emploi est prévu pour lutter contre le Charbon des inflorescences dans les sols contaminés (se reporter au bulletin N° 1 du 22 Janvier 1992), il complète alors le traitement de semences réalisé avec STYLOR.

- REGLEMENTATION-

DIMETHOATE :

Retrait de tous les usages sauf Mouche de la cerise et de l'olive, Teigne de l'olivier, Pucerons sur asperge et endive ; notifié en Décembre 1991.

28 45 41 37 18 36

Publication périodique

ABONNEMENT ANNUEL : 240 F

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
BP 210 - 93, rue de Curambourg
45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
Tél. 38.86.36.24 FAX 38.84.19.79

P16



– COLZA –

Stade C_2 (entre-noeuds visibles) à D_1-D_2 (boutons accolés) et tige à 20 cm pour les plus avancés

RAVAGEURS :

- Méligèthes : des captures encore faibles sur l'ensemble du réseau sauf à Velles (36) et Melleroy (45). Le stade "boutons accolés" D_1 représente le stade de sensibilité du colza aux Méligèthes. Rappel des seuils d'intervention : un insecte par inflorescence à D_1 ; deux à trois insectes au stade "boutons séparés" E.

Voir fiche couleur jointe pour la stratégie de lutte.

- Baris : quelques captures.

SCLEROTINIA SUR COLLET :

Des attaques mycéliennes sont signalées dans le Pays Fort du Cher, sur des parcelles à risque : fréquence importante de colza (ou tournesol ou pois) dans la rotation.

Pas de lutte possible.

– CEREALES –

PIETIN-VERSE :

Suite aux tests réalisés par notre service avec le kit Diagnolab Dupont (20 parcelles Loiret et Eure et Loir), la moitié de ces parcelles présente un nombre Unités d'antigènes inférieur à 10 Unités et ne nécessiteront pas d'intervention Piétin-verse. Le premier traitement sera à raisonner uniquement en fonction de l'apparition des maladies foliaires.

Les précédents blé présentent pratiquement tous des taux d'antigènes supérieurs à 10 Unités et nécessiteront une intervention au stade "1 noeud" ciblée prioritairement contre le Piétin-verse.

En ce qui concerne les notations visuelles, trois quarts de ces parcelles présentaient des plantes sans symptômes.

Sur les autres parcelles, les plantes atteintes sont rares à cette date (3 à 7 % des pieds avec symptômes) ; les symptômes de Rhizoctone sont un peu plus fréquents (voir fiche couleur jointe au bulletin N° 6 du 12 Mars 1992 pour reconnaissance.)

MALADIES FOLIAIRES :

Situation globalement saine. Un cas d'Oïdium sur un semis précoce de Thésée à Saran (45).

– ORGE DE PRINTEMPS –

Des Thrips sont observés à Levesville la Chenard, Ymonville, Le Gault St Denis (28) et à Neuvy/Pailloux (36). La nuisibilité des ces insectes n'est pas connue sur jeunes plantules.

Un traitement n'apparait pas justifié sur culture poussante en-dessous de 10 Thrips par pied.

En cas d'intervention, utiliser une pyréthrinoïde à la dose Thrips sur pois.

* * *

ÉDITION 1992

PROTECTION DU MAÏS

mauvaises herbes
maladies
ravageurs

Association Générale des Producteurs de Maïs
122, boulevard Tourasse
64000 Pau
Tél. 59 72 47 00

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret
75013 Paris
Tél. 45 84 13 13

Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA





Liste arrêtée au 15 novembre 1991

RAVAGEURS

Désinfection du sol

Matière active	Dose P.C. par ha	Produit commercial	Taupins	Scutigerelles	Oscinie	Tenue à la Biod.(1)	Sélectivité	Observations
EN PLEIN								
Lindane (2)	1350 g m.a.	*Nombreux*						8-10 j. avant le semis
Chlorpyriphos-éthyl + Lindane	5 l.	Krégan liquide Lorsban liquide						pré-semis incorporé
Lindane + Diazinon	7,5 l.	Deucalion Icazon		•				pré-semis incorporé
	6 l.	Iulex		•				
EN LOCALISATION								
Aldicarbe + Lindane	15 kg	Témik M						Autorisé sur nématodes
Bendiocarbe	10 kg	Garvox 3 G						
Benfuracarbe	7 kg	Oncol S						
Carbofuran (3)	12 kg	*Nombreux*						
Carbofuran + Isophenphos	12 kg	Carma		•			•	
Carbosulfan	7,5 kg	Marshal fort						
Chlorméphos	6,2 kg	Dotan						
Fonofos	7 kg	Dyfonate 5 G						
Furathiocarbe	12 kg	Deltanet						
Phorate	12 kg	Geophos 5 G	Momentanément retiré du marché maïs					
Phoxime	12 kg	Volaton 5						
Ter[illegible]os	8 kg	Counter plus Poptène 3G						
Ter[illegible]os+Phorate	12 kg	Briscar					•	

(1) Te[illegible] biodégradation : risque d'efficacité insuffisante des carbamates dans les monocultures du Sud-Ouest (Landes, Pyrénées-Atlantiques) et de Limagne, dans le cas d'utilisation répétée depuis de nombreuses années.
(2) La dose de Lindane ne doit pas dépasser 1350 g m.a./ha.
(3) Attention à la formulation des nouveaux produits.

Vers gris

- **Pulvérisation :** le soir, avec un fort volume d'eau.
- **Appâts :** résultats irréguliers

Matière active	Pulvérisation		Appâts ou granulés	
	Produit commercial	Dose P.C./ha	Produit commercial	Dose P.C. son : 50 kg/ha
Acéphate	Orthene 50	1,8 kg	Orthene 50	4,8 g/kg de son
Alphaméthrine	Fastac	0,2 l		
Bifenthrine	Talstar Talstar Flo	0,2 l 0,25 l		
Chlorpyriphos			Dursban appât	50 kg/ha
Cyperméthrine	*Nombreux*	30g m.a.	*Nombreux*	0,3 g m.a./kg de son
Cyfluthrine	Baythroïd	0,3 l		
Deltaméthrine	Decis CE	0,3 l		
Esfenvalérate	Sumi-alpha	0,4 l		
Lambda-Cyhalothrine	Karate	0,15 l		
Perméthrine	Ambush Perthrine	0,2 kg	Ambush, Perthrine	2 ml/kg de son
Phoxime			Volaton 5	75 kg/ha

Acariens

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité
PREVENTIFS (1)			
Clofentézine	Apollo	0,4 l	
Hexythiazox	Cesar	0,25 kg	
CURATIFS (1)			
Bifenthrine	Talstar Talstar Flo	0,3 l 0,375 l	
Difocol	Kelthane EC	4 l	
Propargite	Omite 57 EL	2 l	

(1) Utiliser un matériel d'application adapté (pendillards)

Pyrale

Formulation	Matière active	Produit commercial		Dose P.C./ha	Efficacité
PRODUIT BIOLOGIQUE					
	Trichogrammes	Pyratyp, TR16		200 cap./ha	
PRODUITS CHIMIQUES					
Granulés	Bifenthrine	Talstar MG		25 kg	
Granulés	Chlorpyriphos-éthyl	Dursban 1,5 G		25 kg	
Granulés	Beta-Cyfluthrine	Full GR		25 kg	
Granulés	Cyperméthrine	Ripcord G, Sherpa 2 G		25 kg	
Granulés	Deltaméthrine	Decis MG2		25 kg	
Granulés	Fénitrothion	Dotix		25 kg	
Granulés	Parathion-éthyl	Kriss 2,5 G		25 kg	
Granulés	Perméthrine	Granador, Perthrine MG		25 kg	
Granulés	Phoxime	Volaton 2,5		25 kg	
Liquides	Alphaméthrine	Fastac		0,6 l	
Liquides	Bifenthrine	Talstar Talstar Flo		0,2 l 0,25 l	
Liquides	Cyfluthrine	Baythroïd		0,8 l	
Liquides	Cyperméthrine	*Nombreux*		75 g m.a.	
Liquides	Deltaméthrine	Decis CE (1)		0,8 l	
Liquides	Fenvalérate	Sumicidin 10 (2)		1,5 l	
Liquides	Lambda-Cyhalothrine	Karaté		0,4 l	
Liquides	Tralométhrine	Tracker 108 EC		0,28 l	

Risque de pullulation de pucerons — (1) 0,8 l en traitement précoce, 0,5 l en traitement classique — (2) Bonne efficacité s'il est appliqué à l'époque optimale.

Pucerons

Usage provisoirement assimilé à la catégorie Pucerons des épis de céréales à paille.

Matière active	Produit commercial	
TRAITEMENT PRÉCOCE		
Alphaméthrine	Fastac	
Bifenthrine	Talstar, Talstar Flo	
Betacyfluthrine + Oxydéméton-méthyl	Enduro	
Cyfluthrine	Baythroïd	
Cyperméthrine	Cymbush, Kafil super	
Deltaméthrine	Decis	
Deltaméthrine + Endosulfan	Galion	
Endosulfan	Techn'ufan	
Endosulfan + Thiométon	Serk	
Esfenvalérate	Sumi-alpha	
Fenvalérate	Sumicidin 10	
Fluvalinate	Mavrik, Mavrik Flo	
Fluvalinate + Thiométon	Mavrik B	
Lambda-Cyhalothrine	Karaté	
Phosalone	Zolone Flo	
Pyrimicarbe	Pirimor G	
Tralométhrine	Tracker 108 EC	
TRAITEMENT TARDIF		Efficacité
Pyrimicarbe (faible rémanence)	Pirimor G	

La dose est fonction du stade du maïs. Ne pas utiliser de mouillants. Pour un choix adapté, consultez l'AGPM ou le S.P.V..

Sésamie

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité	Observations
1ère GENERATION				
Diflubenzuron	Dimilin	0,5 kg		
Bifenthrine	Talstar Talstar Flo	0,2 l 0,25 l		Deux applications à demi-dose semblent apporter une efficacité plus régulière. Dans tous les cas, suivre les Avertissements Agricoles. Volume de bouillie d'au minimum 300 l.
Deltaméthrine	Decis CE	0,8 l		
Fenvalérate	Sumicidin 10	1,5 l		
Lambda-Cyhalothrine	Karaté	0,3 l		
2e GENERATION				
Bifenthrine	Talstar Talstar Flo	0,2 l 0,25 l		Suivre les Avertissements Agricoles. Meilleure efficacité avec deux applications.
Deltaméthrine	Decis CE	0,8 l		
Cyperméthrine	Ripcord G	25 kg		
Fenvalérate	Sumicidin 10	1,5 l		
Lambda-Cyhalothrine	Karaté	0,3 l		
Perméthrine	Perthrine MG	25 kg		

MALADIES

Charbon des inflorescences (en sol contaminé)

Matière active	Produit commercial	Efficacité	Observations
Carboxine + Captane + Anthraquinone	Cormaison X		Rôle de désinfectant de la semence. Inefficace en sol contaminé.
Carboxine + Thirame + Anthraquinone	Cormaison TX Cormaison TX FL		
Flutriafol + Captane + Anthraquinone	Stylor C		Rôle de désinfectant de la semence. Assure une protection moyenne en sol contaminé.

Helminthosporiose

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité	Observations
Flusilazol + Carbendazime	Punch C	0,8 l (1)		Très bonne rémanence
Flutriafol + Carbendazime	Impact R Sopra Impact RM Sopra	1,25 l 1 l		
Flutriafol + Chlorothalonil	Impact TX	2,5 l		
Propiconazole + Carbendazime	Tilt C	1 l		

(1) La dose de 0,5 l. peut être conseillée en traitement avant floraison.

Légende générale : bon — moyen — insuffisant — ★ à confirmer — • manque d'information

MAUVAISES HERBES

LA DOSE D'ATRAZINE OU DE SIMAZINE OU DU MELANGE ATRAZINE + SIMAZINE NE DOIT PAS DEPASSER 1500 g.m.a./ha POUR L'ENSEMBLE DES TRAITEMENTS.

Désherbage avant la levée du maïs

La dose de produit à appliquer varie selon la teneur en matière organique du sol. Pour les produits appliqués en post-semis, l'efficacité du traitement ne sera bonne que si la pluviométrie est suffisante.

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Epoque de traitement: pré-semis	Epoque de traitement: post-semis pré-levée	Efficacité sur les graminées estivales: Panics	Sétaires	Digitaires	Efficacité sur dicot. sensibles à l'atrazine	Action secondaire sur dicotylédones résistantes aux triazines: Amaranthe	Morelle	Chénopode	Renouée Persicaire	Observations
Atrazine	**Nombreux**	1000/1500 g m.a.											(1) Pour détruire les dicotylédones ajouter une faible dose d'atrazine.
Atrazine + Cyanazine	Bellater extra fluide (2)	3 à 6 l											
Simazine + Atrazine	**Nombreux** (2)	3 l											(2) Inefficace si plus de 3 % de matière organique sur graminées estivales.
EPTC	Capsolane (1) (3) (4)	8 à 14 l											
Vernolate	Surpass 4 S (1) (3) (4)	7 à 11 l											
Alachlore	**Nombreux** (1) (6)	4 à 7 l											(3) Freine le développement sur productions de semences.
Alachlore microencapsulé	Lasso MT (1) (6)	4 à 7 l											
Métolachlor + Benoxacor	Duelor Safeneur (1) (6)	2 à 3 l											(4) Incorporer profondément le jour du traitement. Efficacité liée à la qualité de l'incorporation.
Alachlore + Atrazine	**Nombreux** (6)	6 à 10 l											
Alachlore + Terbuthylazine	Declic (6)	6 à 10 l			*	*	*	*	*	*	*	*	
Métolachlor + Atrazine + Benoxacor	Primextra Safeneur autosuspensible (6)	4,5 à 8,5 l											(5) Risque de phytotoxicité particulièrement en sol caillouteux filtrant et semis mal recouvert.
Pendiméthalin + Atrazine	Tazastomp 300 (2) (3) (5) (6)	5 à 6 l											
Alachlore + Pendiméthalin	Indiana (1) (3) (5) (6)	7 à 8 l			*	*	*	*	*	*	*	*	(6) Efficacité irrégulière en conditions sèches pour les applications de postsemis.

Désherbage après la levée

1 • Graminées estivales + dicotylédones résistantes ou non

Matière active	Produit commercial	Sélectivité et stade limite du maïs	Dose P.C./ha	Efficacité sur les graminées estivales et stade maximum: Panics	Sétaires	Digitaires	Efficacité sur dicot. sensibles à l'atrazine	Efficacité sur les dicotylédones résistantes et stade maximum: Amaranthe	Morelle	Chénopode	Renouée Persicaire
Alachlore + Atrazine + Pyridate	Tristar (1)	-	8 à 10 kg	2 f.	2 f.	2 f.		8 f.	8 f.	8 f.	-
DPX E 9636	Titus (2)	* 8 f.	50 g puis 30 g	1 talle	1 talle	3 f.		4 f.	-	2 f.	4 f.

(1) En conditions sèches, risques d'efficacité insuffisante.
(2) TITUS s'utilise en deux passages (action strictement foliaire), associé à un mouillant, TREND à 0,1 % par volume de bouillie.
Ne pas utiliser TITUS après un traitement du sol à base de COUNTER, GEOPHOS, BRISCAR ou POPTENE 3G.

2 • Complément nécessaire à un traitement de base

• Dicotylédones résistantes aux triazines

Matière active	Produit commercial	Sélect.	Dose P.C./ha	Stade du maïs à ne pas dépasser	Efficacité sur adventices résistantes et stade maximum des adventices: Amaranthe	Morelle	Chénopode	Renouée Persicaire
Bentazone + huile	Basagran + huile / Adagio (1)		3 l + huile	aucun	5 f.	5 f.	5 f.	4 f.
Bentazone + Atrazine	Laddok (6)		4 l	aucun	5 f.	5 f.	5 f.	[illegible]
Bentazone + Bromoxynil	Extoll		3 l	●	8 f.	8 f.	8 f.	
Bromoxynil phénol	**Nombreux** (2)		2,4 l	6 f.	5 f.	8 f.	8 f.	
Dinoterbe	Herbogil (3)		3 l	4 f.	-	5 f.	5 f.	
Pyridate	Lentagran PM		2 kg	aucun	10 f.	12 f.	8 f.	
	Lentagran Liq A (4)		2 l	aucun	10 f.	12 f.	8 f.	
Pyridate + Clopyralid	Pyron		1,5 l	aucun	10 f.	12 f.	8 f.	-
Bromoxynil phénol + Dicamba	Taquilan		2 l	6 f.	6 f.	6 f.	6 f.	* 6 f.
Bromoxynil ester + Pyridate	Bropyr		2 kg	8 f.	8 f.	8 f.	8 f.	4 f.
Pyridate + Thifensulfuron-methyl	Binex M (5)		1,5 kg	8 f.	6 f.	6 f.	5 f.	4 f.

(1) Dose d'huile voir préconisation fabricant - (2) Utilisable jusqu'à 8 feuilles du maïs sur variétés tardives et par temps "poussant" - (3) Utilisable à 6 l/ha associé à la dose habituelle d'atrazine en post-semis, prélevée du maïs dans les régions à printemps pluvieux sur chénopode et morelle - (4) Avec la formulation liquide des décolorations ont été observées en 1990 - (5) Ne pas utiliser sur variétés FULVIA et FURIO - (6) A 4 l/ha, ce produit apporte 800 g d'atrazine, lui conférant une efficacité sur dicotylédones sensibles.

• Annuelles mal contrôlées en prélevée

Matière active	Produit commercial	Sélectivité et stade limite du maïs	Dose P.C./ha	Efficacité sur les graminées estivales et stade maximum: Panics	Sétaires	Digitaires	Efficacité sur dicot. sensibles à l'atrazine	Action sur dicotylédones résistantes aux triazines: Amaranthe	Morelle	Chénopode	Renouée Persicaire
				En plein							
DPX E 9636	Titus (1) (2)	* 8 f.	50 g puis 30 g	1 talle	1 talle	3 f.					
Atrazine + huile	*Nombreux*	5 f.	3 + 2	3 f.	3 f.	3 f.					
Atrazine + Pyridate	*Nombreux* + Lentagran PM	5 f.	2 + 2	3 f.	3 f.	3 f.					
Atrazine + Pyridate + Clopyralid	*Nombreux* + Pyron	5 f.	2 + 1,5	3 f.	3 f.	3 f.					
				En dirigé - Maïs 40 à 50 cm.							
Amétryne + huile (3)	*Nombreux* + huile		2,5 + 5								
Terbutryne + huile (3)	*Nombreux* + huile		4 + 5								

(1) TITUS s'utilise associé à un mouillant, TREND à 0,1 % par volume de bouillie. Ne pas l'utiliser après COUNTER, GEOPHOS, BRISCAR ou POPTENE.
(2) Efficace sur Panic faux millet.
(3) Utilisation de caches totaux.

• Plantes vivaces

Matière active	Produit commercial	Sélect.	Dose P.C./ha et stade d'application	Adventices détruites	Adventices freinées ou bloquées	Observations
Clopyralid + huile	Lontrel SF 100 + huile ou Lontr yx 200 + huile		(1,5 l ou 0,7 l) + 3 l en post levée des adventices	Chardon, laiteron, gesce	Renouée amphibie	(1) Traitement en dirigé uniquement.
2,4 D	**Nombreux** (1)		0,7 l à 1 l m.a.	Liseron, chardon	Rumex	(2) Traitement en dirigé (avec des pendillards) à 0,6 l. à partir de 50 cm de hauteur du maïs.
Dicamba	Banvel 4 S (2)		0,6 l levée à 6 f. du maïs si tm > 10°C et tMax. < 25°C	Liseron, chardon	Rumex	(3) Traitement en dirigé (0,5 l. à 1,25 l.) à partir de 50 cm de hauteur du maïs.
Fluroxypir	Starane 200 (3)		1 l levée à 6 f. du maïs si tm> 10°C et tMax. < 25°C	Liseron, chardon, rumex	-	(4) Associer du TREND à 0,1 % à TITUS. Ne pas traiter à la suite de GEOPHOS, COUNTER, BRISCAR ou POPTENE.
DPX E 9636	Titus (4)	*	50 g puis 30 g levée à 8 f. du maïs.	Sorgho d'Alep	Liseron des haies	

Légende générale : bon — moyen — insuffisant — traitement possible — * à confirmer — ● manque d'information — ou — ou — irrégulier